

GESTION D'ENTREPRISE



SST Initial | Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour porter secours à tout moment au sein de son entreprise à toute victime d'un accident de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécifiques.

PUBLICS

Toute personne apte à porter secours au sein de son établissement

PREREQUIS

Aptitude physique

METHODES PEDAGOGIQUES

- Les stagiaires travaillent sur la base de supports écrits et vidéo.
- Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques sur matériel spécifiques et de mises en situations.

FORMATEUR(S)

Formateurs professionnels SST habilités INRS ayant plus de 10 ans d'expérience.

PROGRAMME

1. Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

2. Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

DUREE DE LA FORMATION 14 h sur 2 jours



[Voir les sessions et tarifs](#)



MODALITE PEDAGOGIQUE



Au centre de formation ou en entreprise



En présentiel



En groupe

FINANCEMENT POSSIBLE



=> Prise en charge à 100 %, information sur le [lien suivant](#)



=> Prise en charge à hauteur de 378 € TTC, selon les modalités de financement de Vivea.

ACCESSIBILITE

L'accès à la formation est formalisé par la signature d'une convention de formation transmis sous format électronique. Cette prestation peut être conditionnée à la validation d'un financement par un organisme financeur et peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Inscription

07 67 48 44 86 | contact@ng-vin.fr



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Evaluations continues selon les critères d'évaluation définis par l'INRS dans un référentiel d'activités et compétences
- ✓ Enquête de satisfaction stagiaire et client
- ✓ Obtention d'une attestation de fin de formation.

Certificat Individuel



C'EST QUOI ?

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Elle permet, par la mise en œuvre de compétences spécifiques, de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

COMMENT L'OBTENIR ?

La formation de sauveteur secouriste du travail a une durée minimale de 14 heures.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées.

Le coût d'une formation SST assurée par des organismes de formation habilités est laissé à l'appréciation des organismes en question.

QUI ASSURE CETTE EVALUATION ?

Cette formation et son recyclage sont dispensés par un formateur SST dans un centre de formation, tout deux certifiés par le réseau Assurance maladie risques professionnels / l'INRS. NG Vin s'associe à NG Sécurité habilité par l'INRS pour proposer ces formations et évaluations.

LE CERTIFICAT

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

En savoir plus sur le certificat SST : <https://www.inrs.fr/services/formation/publics/sauveteur-secouriste.html>

Inscription

07 67 48 44 86 | contact@ng-vin.fr

